



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 26 septembre 2012

**Communiqué de presse**

**PRESENTATION DU DISPOSITIF REGIONAL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE  
A L'OCCASION DU DEPLACEMENT D'OLIVIER BUQUEN,  
DELEGUE INTERMINISTERIEL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE**



Olivier Buquen, délégué interministériel à l'intelligence économique, s'est déplacé à Lille, à l'invitation du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ce mercredi 26 septembre 2012. Il a participé à la réunion du comité d'administration régional, véritable état-major du préfet de région, au cours de laquelle le dispositif d'actions mis en place par l'Etat dans la région Nord-Pas-de-Calais autour des différents aspects de l'intelligence économique a été présenté.

La maîtrise et la protection de l'information stratégique est essentielle au développement de l'activité des entreprises de la région. Dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique, l'Etat accompagne et protège le développement des entreprises en lien avec les collectivités et acteurs économiques de la région.

Un Schéma régional de l'intelligence économique (SRIE) a été mis en place en février 2005 par le préfet de région afin de renforcer l'existant et d'impulser de nouvelles actions ciblées de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des PMI / PME à la culture et aux outils de l'intelligence économique.

Dans ce cadre, de très nombreuses initiatives ont été développées en partenariat avec les différents acteurs régionaux, parmi lesquelles on peut citer :

- les actions de veille stratégique développées par l'Agence régionale d'Information stratégique et technologique (ARIST) au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région et par l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), puis les pôles de compétitivité en direction des entreprises ;
- des actions collectives regroupant plusieurs PME autour d'une démarche commune, comme par exemple « Utilisation de L'Information Stratégique » (ULIS)
- le développement de formations spécifiques, tels le diplôme européen « intelligence économique et stratégique » de l'Université Lille 2 ou l'option « Intelligence, stratégie et compétitivité internationale » du Master 2 « Commerce et management des affaires internationales » de l'Université Lille 1 ;
- les actions de sensibilisation à la sécurité économique conduites de manière régulière par les services de l'Etat à travers des colloques, comme par exemple le « Forum international sur la Cybercriminalité ».

Ce schéma régional doit se transformer prochainement en une stratégie régionale de l'intelligence économique pour intégrer les orientations de la politique nationale d'intelligence économique et tenir compte de la montée en puissance de nombreux acteurs régionaux

importants comme les pôles de compétitivité et d'excellence, ou encore les grappes d'entreprises, avec des besoins et/ou des offres de services qui ont évolué. Les travaux, copilotés par l'Etat et la Région, doivent aboutir à une mise en œuvre de cette stratégie dans le courant de l'année 2013.

A l'échelon national, le délégué interministériel, appuyé par un comité directeur à l'intelligence économique placé auprès de la Présidence de la République, a pour mission de proposer la politique de l'Etat en matière d'intelligence économique et d'en coordonner la mise en œuvre. Il exerce une fonction de veille sur les évolutions de l'environnement scientifique, technologique et économique international. Il contribue à la protection des secteurs économiques porteurs d'intérêts nationaux stratégiques, ainsi que du patrimoine scientifique, technologique et économique de l'Etat et des entreprises. Il doit également renforcer l'influence et la présence française dans les institutions et activités internationales, notamment celles intéressant directement la compétitivité des entreprises.

Préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, Olivier Buquen est, depuis le 1er octobre 2009, délégué interministériel à l'intelligence économique. Diplômé de l'Essec, de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi que de Harvard, il a été responsable de la communication du groupe Bolloré 1988 à 1990 avant de rejoindre le groupe Paribas comme cadre à la direction au siège pendant 9 ans, puis comme directeur de l'exploitation de BNP Paribas Lease Group Italia, à Milan de 1999 à 2002. Il a intégré le groupe Plastic Omnium en 2002 dont il a été le directeur du développement.



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 26 septembre 2012

**Communiqué de presse**

**PRESENTATION DU DISPOSITIF REGIONAL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE  
A L'OCCASION DU DEPLACEMENT D'OLIVIER BUQUEN,  
DELEGUE INTERMINISTERIEL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE**



Olivier Buquen, délégué interministériel à l'intelligence économique, s'est déplacé à Lille, à l'invitation du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ce mercredi 26 septembre 2012. Il a participé à la réunion du comité d'administration régional, véritable état-major du préfet de région, au cours de laquelle le dispositif d'actions mis en place par l'Etat dans la région Nord-Pas-de-Calais autour des différents aspects de l'intelligence économique a été présenté.

La maîtrise et la protection de l'information stratégique est essentielle au développement de l'activité des entreprises de la région. Dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique, l'Etat accompagne et protège le développement des entreprises en lien avec les collectivités et acteurs économiques de la région.

Un Schéma régional de l'intelligence économique (SRIE) a été mis en place en février 2005 par le préfet de région afin de renforcer l'existant et d'impulser de nouvelles actions ciblées de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des PMI / PME à la culture et aux outils de l'intelligence économique.

Dans ce cadre, de très nombreuses initiatives ont été développées en partenariat avec les différents acteurs régionaux, parmi lesquelles on peut citer :

- les actions de veille stratégique développées par l'Agence régionale d'Information stratégique et technologique (ARIST) au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région et par l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), puis les pôles de compétitivité en direction des entreprises ;
- des actions collectives regroupant plusieurs PME autour d'une démarche commune, comme par exemple « Utilisation de L'Information Stratégique » (ULIS)
- le développement de formations spécifiques, tels le diplôme européen « intelligence économique et stratégique » de l'Université Lille 2 ou l'option « Intelligence, stratégie et compétitivité internationale » du Master 2 « Commerce et management des affaires internationales » de l'Université Lille 1 ;
- les actions de sensibilisation à la sécurité économique conduites de manière régulière par les services de l'Etat à travers des colloques, comme par exemple le « Forum international sur la Cybercriminalité ».

Ce schéma régional doit se transformer prochainement en une stratégie régionale de l'intelligence économique pour intégrer les orientations de la politique nationale d'intelligence économique et tenir compte de la montée en puissance de nombreux acteurs régionaux

importants comme les pôles de compétitivité et d'excellence, ou encore les grappes d'entreprises, avec des besoins et/ou des offres de services qui ont évolué. Les travaux, copilotés par l'Etat et la Région, doivent aboutir à une mise en œuvre de cette stratégie dans le courant de l'année 2013.

A l'échelon national, le délégué interministériel, appuyé par un comité directeur à l'intelligence économique placé auprès de la Présidence de la République, a pour mission de proposer la politique de l'Etat en matière d'intelligence économique et d'en coordonner la mise en œuvre. Il exerce une fonction de veille sur les évolutions de l'environnement scientifique, technologique et économique international. Il contribue à la protection des secteurs économiques porteurs d'intérêts nationaux stratégiques, ainsi que du patrimoine scientifique, technologique et économique de l'Etat et des entreprises. Il doit également renforcer l'influence et la présence française dans les institutions et activités internationales, notamment celles intéressant directement la compétitivité des entreprises.

Préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, Olivier Buquen est, depuis le 1er octobre 2009, délégué interministériel à l'intelligence économique. Diplômé de l'Essec, de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi que de Harvard, il a été responsable de la communication du groupe Bolloré 1988 à 1990 avant de rejoindre le groupe Paribas comme cadre à la direction au siège pendant 9 ans, puis comme directeur de l'exploitation de BNP Paribas Lease Group Italia, à Milan de 1999 à 2002. Il a intégré le groupe Plastic Omnium en 2002 dont il a été le directeur du développement.



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 26 septembre 2012

## Communiqué de presse

### PRESENTATION DU DISPOSITIF REGIONAL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE A L'OCCASION DU DEPLACEMENT D'OLIVIER BUQUEN, DELEGUE INTERMINISTERIEL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE



Olivier Buquen, délégué interministériel à l'intelligence économique, s'est déplacé à Lille, à l'invitation du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ce mercredi 26 septembre 2012. Il a participé à la réunion du comité d'administration régional, véritable état-major du préfet de région, au cours de laquelle le dispositif d'actions mis en place par l'Etat dans la région Nord-Pas-de-Calais autour des différents aspects de l'intelligence économique a été présenté.

La maîtrise et la protection de l'information stratégique est essentielle au développement de l'activité des entreprises de la région. Dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique, l'Etat accompagne et protège le développement des entreprises en lien avec les collectivités et acteurs économiques de la région.

Un Schéma régional de l'intelligence économique (SRIE) a été mis en place en février 2005 par le préfet de région afin de renforcer l'existant et d'impulser de nouvelles actions ciblées de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des PMI / PME à la culture et aux outils de l'intelligence économique.

Dans ce cadre, de très nombreuses initiatives ont été développées en partenariat avec les différents acteurs régionaux, parmi lesquelles on peut citer :

- les actions de veille stratégique développées par l'Agence régionale d'Information stratégique et technologique (ARIST) au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région et par l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), puis les pôles de compétitivité en direction des entreprises ;
- des actions collectives regroupant plusieurs PME autour d'une démarche commune, comme par exemple « Utilisation de L'Information Stratégique » (ULIS)
- le développement de formations spécifiques, tels le diplôme européen « intelligence économique et stratégique » de l'Université Lille 2 ou l'option « Intelligence, stratégie et compétitivité internationale » du Master 2 « Commerce et management des affaires internationales » de l'Université Lille 1 ;
- les actions de sensibilisation à la sécurité économique conduites de manière régulière par les services de l'Etat à travers des colloques, comme par exemple le « Forum international sur la Cybercriminalité ».

Ce schéma régional doit se transformer prochainement en une stratégie régionale de l'intelligence économique pour intégrer les orientations de la politique nationale d'intelligence économique et tenir compte de la montée en puissance de nombreux acteurs régionaux

importants comme les pôles de compétitivité et d'excellence, ou encore les grappes d'entreprises, avec des besoins et/ou des offres de services qui ont évolué. Les travaux, copilotés par l'Etat et la Région, doivent aboutir à une mise en œuvre de cette stratégie dans le courant de l'année 2013.

A l'échelon national, le délégué interministériel, appuyé par un comité directeur à l'intelligence économique placé auprès de la Présidence de la République, a pour mission de proposer la politique de l'Etat en matière d'intelligence économique et d'en coordonner la mise en œuvre. Il exerce une fonction de veille sur les évolutions de l'environnement scientifique, technologique et économique international. Il contribue à la protection des secteurs économiques porteurs d'intérêts nationaux stratégiques, ainsi que du patrimoine scientifique, technologique et économique de l'Etat et des entreprises. Il doit également renforcer l'influence et la présence française dans les institutions et activités internationales, notamment celles intéressant directement la compétitivité des entreprises.

Préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, Olivier Buquen est, depuis le 1er octobre 2009, délégué interministériel à l'intelligence économique. Diplômé de l'Essec, de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi que de Harvard, il a été responsable de la communication du groupe Bolloré 1988 à 1990 avant de rejoindre le groupe Paribas comme cadre à la direction au siège pendant 9 ans, puis comme directeur de l'exploitation de BNP Paribas Lease Group Italia, à Milan de 1999 à 2002. Il a intégré le groupe Plastic Omnium en 2002 dont il a été le directeur du développement.



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 26 septembre 2012

**Communiqué de presse**

**PRESENTATION DU DISPOSITIF REGIONAL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE  
A L'OCCASION DU DEPLACEMENT D'OLIVIER BUQUEN,  
DELEGUE INTERMINISTERIEL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE**



Olivier Buquen, délégué interministériel à l'intelligence économique, s'est déplacé à Lille, à l'invitation du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ce mercredi 26 septembre 2012. Il a participé à la réunion du comité d'administration régional, véritable état-major du préfet de région, au cours de laquelle le dispositif d'actions mis en place par l'Etat dans la région Nord-Pas-de-Calais autour des différents aspects de l'intelligence économique a été présenté.

La maîtrise et la protection de l'information stratégique est essentielle au développement de l'activité des entreprises de la région. Dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique, l'Etat accompagne et protège le développement des entreprises en lien avec les collectivités et acteurs économiques de la région.

Un Schéma régional de l'intelligence économique (SRIE) a été mis en place en février 2005 par le préfet de région afin de renforcer l'existant et d'impulser de nouvelles actions ciblées de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des PMI / PME à la culture et aux outils de l'intelligence économique.

Dans ce cadre, de très nombreuses initiatives ont été développées en partenariat avec les différents acteurs régionaux, parmi lesquelles on peut citer :

- les actions de veille stratégique développées par l'Agence régionale d'Information stratégique et technologique (ARIST) au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région et par l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), puis les pôles de compétitivité en direction des entreprises ;
- des actions collectives regroupant plusieurs PME autour d'une démarche commune, comme par exemple « Utilisation de L'Information Stratégique » (ULIS)
- le développement de formations spécifiques, tels le diplôme européen « intelligence économique et stratégique » de l'Université Lille 2 ou l'option « Intelligence, stratégie et compétitivité internationale » du Master 2 « Commerce et management des affaires internationales » de l'Université Lille 1 ;
- les actions de sensibilisation à la sécurité économique conduites de manière régulière par les services de l'Etat à travers des colloques, comme par exemple le « Forum international sur la Cybercriminalité ».

Ce schéma régional doit se transformer prochainement en une stratégie régionale de l'intelligence économique pour intégrer les orientations de la politique nationale d'intelligence économique et tenir compte de la montée en puissance de nombreux acteurs régionaux

importants comme les pôles de compétitivité et d'excellence, ou encore les grappes d'entreprises, avec des besoins et/ou des offres de services qui ont évolué. Les travaux, copilotés par l'Etat et la Région, doivent aboutir à une mise en œuvre de cette stratégie dans le courant de l'année 2013.

A l'échelon national, le délégué interministériel, appuyé par un comité directeur à l'intelligence économique placé auprès de la Présidence de la République, a pour mission de proposer la politique de l'Etat en matière d'intelligence économique et d'en coordonner la mise en œuvre. Il exerce une fonction de veille sur les évolutions de l'environnement scientifique, technologique et économique international. Il contribue à la protection des secteurs économiques porteurs d'intérêts nationaux stratégiques, ainsi que du patrimoine scientifique, technologique et économique de l'Etat et des entreprises. Il doit également renforcer l'influence et la présence française dans les institutions et activités internationales, notamment celles intéressant directement la compétitivité des entreprises.

Préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, Olivier Buquen est, depuis le 1er octobre 2009, délégué interministériel à l'intelligence économique. Diplômé de l'Essec, de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi que de Harvard, il a été responsable de la communication du groupe Bolloré 1988 à 1990 avant de rejoindre le groupe Paribas comme cadre à la direction au siège pendant 9 ans, puis comme directeur de l'exploitation de BNP Paribas Lease Group Italia, à Milan de 1999 à 2002. Il a intégré le groupe Plastic Omnium en 2002 dont il a été le directeur du développement.





PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 26 septembre 2012

**Communiqué de presse**

**PRESENTATION DU DISPOSITIF REGIONAL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE  
A L'OCCASION DU DEPLACEMENT D'OLIVIER BUQUEN,  
DELEGUE INTERMINISTERIEL A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE**



Olivier Buquen, délégué interministériel à l'intelligence économique, s'est déplacé à Lille, à l'invitation du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, ce mercredi 26 septembre 2012. Il a participé à la réunion du comité d'administration régional, véritable état-major du préfet de région, au cours de laquelle le dispositif d'actions mis en place par l'Etat dans la région Nord-Pas-de-Calais autour des différents aspects de l'intelligence économique a été présenté.

La maîtrise et la protection de l'information stratégique est essentielle au développement de l'activité des entreprises de la région. Dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique, l'Etat accompagne et protège le développement des entreprises en lien avec les collectivités et acteurs économiques de la région.

Un Schéma régional de l'intelligence économique (SRIE) a été mis en place en février 2005 par le préfet de région afin de renforcer l'existant et d'impulser de nouvelles actions ciblées de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des PMI / PME à la culture et aux outils de l'intelligence économique.

Dans ce cadre, de très nombreuses initiatives ont été développées en partenariat avec les différents acteurs régionaux, parmi lesquelles on peut citer :

- les actions de veille stratégique développées par l'Agence régionale d'Information stratégique et technologique (ARIST) au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région et par l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), puis les pôles de compétitivité en direction des entreprises ;
- des actions collectives regroupant plusieurs PME autour d'une démarche commune, comme par exemple « Utilisation de L'Information Stratégique » (ULIS)
- le développement de formations spécifiques, tels le diplôme européen « intelligence économique et stratégique » de l'Université Lille 2 ou l'option « Intelligence, stratégie et compétitivité internationale » du Master 2 « Commerce et management des affaires internationales » de l'Université Lille 1 ;
- les actions de sensibilisation à la sécurité économique conduites de manière régulière par les services de l'Etat à travers des colloques, comme par exemple le « Forum international sur la Cybercriminalité ».

Ce schéma régional doit se transformer prochainement en une stratégie régionale de l'intelligence économique pour intégrer les orientations de la politique nationale d'intelligence économique et tenir compte de la montée en puissance de nombreux acteurs régionaux

importants comme les pôles de compétitivité et d'excellence, ou encore les grappes d'entreprises, avec des besoins et/ou des offres de services qui ont évolué. Les travaux, copilotés par l'Etat et la Région, doivent aboutir à une mise en œuvre de cette stratégie dans le courant de l'année 2013.

A l'échelon national, le délégué interministériel, appuyé par un comité directeur à l'intelligence économique placé auprès de la Présidence de la République, a pour mission de proposer la politique de l'Etat en matière d'intelligence économique et d'en coordonner la mise en œuvre. Il exerce une fonction de veille sur les évolutions de l'environnement scientifique, technologique et économique international. Il contribue à la protection des secteurs économiques porteurs d'intérêts nationaux stratégiques, ainsi que du patrimoine scientifique, technologique et économique de l'Etat et des entreprises. Il doit également renforcer l'influence et la présence française dans les institutions et activités internationales, notamment celles intéressant directement la compétitivité des entreprises.

Préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, Olivier Buquen est, depuis le 1er octobre 2009, délégué interministériel à l'intelligence économique. Diplômé de l'Essec, de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi que de Harvard, il a été responsable de la communication du groupe Bolloré 1988 à 1990 avant de rejoindre le groupe Paribas comme cadre à la direction au siège pendant 9 ans, puis comme directeur de l'exploitation de BNP Paribas Lease Group Italia, à Milan de 1999 à 2002. Il a intégré le groupe Plastic Omnium en 2002 dont il a été le directeur du développement.